Recyclage Sauveteur secouriste du travail - MAC (Maintien et actualisation des compétences)

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

QSE - Santé et sécurité au travail -

En résumé

Cette formation obligatoire tous les deux ans vous permet d'actualiser vos connaissances et compétences en matière de secourisme au travail et de valider le certificat du sauveteur secouriste.

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.
Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail.
Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Prérequis :

Être titulaire de la carte de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité.

Participants :

Personne devant renouveler son certificat SST pour exercer la fonction de sauveteur secouriste du travail dans l'entreprise.

Effectifs :

L'effectif minimum est de 4 personnes.
L'effectif maximum est de 10 personnes conformément au document de référence de l'INRS (v6-21/12/2018).

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur certifié par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

130 €

Net de taxe par personne

O1 MACSSTCOVID19 20-C21

1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
LRQA CERTIFIED ISO 9001
DATADOCKÉ n° 008 743 4
La Région Formation

1. Retour sur expérience

Retour sur expérience des participants sur les actions menées en prévention et en secours.
Retour sur la pratique professionnelle.
Echange d'expériences.
Reprise de la méthodologie d'intervention.

2.Resituer le rôle de SST

Rappels sur le cadre juridique.
Identification des évolutions du cadre juridique.

3. La prévention

Rappels sur les rôles et missions du SST en tant qu'acteur de la prévention.

4. Actualisation des compétences et réapprentissage des gestes

Les principales actions :

- protéger,
- prévenir
- examiner,
- alerter ou faire alerter

Secourir :

- la victime saigne,
- la victime s'étouffe,
- la victime se plaint de malaise,
- la victime se plaint de brûlures,
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- la victime ne répond pas, mais elle respire,
- la victime ne répond et ne respire pas .

6. Séquence spécifique : le SST et les risques de transmission du COVID – 19

Les mesures barrières au travail.
Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique.
Comment porter correctement un masque et le retirer.
Comment mettre des gants et les retirer.
Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de covid-19.
L'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

5. Synthèse

Evaluation de la capacité à mettre en oeuvre l'intégralité des compétences permettant d'intervenir efficacement face à une situation de secours.
Evaluation des connaissances du cadre réglementaire de l'activité SST et des compétences en matière de prévention.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Formation essentiellement pratique.
Exposés théoriques à partir d'un support diaporama et des fiches techniques de l'INRS.
Mises en situation pratiques sur mannequins de formation (adulte, enfant, nourrisson) et des outils pédagogiques pour les mises en situation d'accidents simulés, conformément à la législation.
Evaluation tout au long de la formation.

L'organisation des sessions de formation répond aux recommandations :

- Du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19.
- Du document de l'INRS sur les adaptations nécessaires aux situations d'apprentissage et au passage des épreuves certificatives pour garantir la santé et la sécurité des personnes.

Supports pédagogiques mis à disposition :

- Mallette pédagogique de matériel de simulation d'accident
- Mannequins RCP (adulte, enfant, nourrisson)
- Défibrillateur pédagogique avec accessoires
- Kit pédagogique du formateur SST (INRS)
- Référentiel technique INRS
- Référentiel de formation INRS
- Plan d'intervention et pictogrammes
- Aide-mémoire
- Document d'évaluation national de l'INRS

Un support et un aide-mémoire seront distribués à chaque participant, le support pourra également être fourni sous forme dématérialisée.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Tous les 2 ans (24 mois de date à date), une mise à niveau des compétences SST du salarié est nécessaire. Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, où les compétences du salarié sont de nouveau évaluées.
Il permet d'actualiser et de maintenir ses compétences de SST pour une nouvelle durée de 24 mois.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la

charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires